

Tubize, le 12/12/2011

Objet: Mon courrier du 08/06/2011 concernant « **les inondations des 13 et 14 novembre 2010, effets catastrophiques des débordements du canal et de la Senne entre Clabecq/Tubize et Molenbeek** »

A l'attention de **Monsieur Benoit Lutgen**
Ministre des Travaux publics, de l'Agriculture, de la Ruralité,
de la Nature, de la Forêt et du Patrimoine
Chaussée de Louvain n° 2
5000 Namur

Monsieur le Ministre,

Dans mon courrier du 8 juin 2011, je me permettais de vous rappeler que ces débordements du canal avait laissé dans le désarroi le plus profond un très grand nombre de nos concitoyens qu'ils soient Wallons ou Flamands et que ceux-ci vivaient dans la crainte du lendemain.

Je me permettais également de rappeler, mon courrier du 19/05/2011 où je vous soumettais les résultats de mes investigations concernant les débordements du canal entre Ronquières et Lembeek, et plus particulièrement les dégâts importants occasionnés à Virginal et à Clabecq, où l'eau du canal a débordé vers des dizaines d'habitations de la rue des Déportés.

J'apprends avec satisfaction que des travaux sont prévus à Virginal pour protéger les habitations environnantes et l'entreprise papetière « Idem Papers »

Par contre rien n'est encore prévu pour protéger les habitations de la rue des Déportés et le centre de Tubize. Pour rappel et suite aux inondations de novembre 2010, les autorités flamandes ont fait ériger des digues à Lot et Ruisbroek et ce pour protéger les centaines d'habitations riveraines.

Les autorités Wallonnes pourraient-elles envisager les mêmes mesures, en construisant après les bassins du Vraimont, deux digues de part et d'autre du canal ?

Ces digues protégeraient d'un côté, les habitations de la rue des Déportés et de l'autre, le zoning Fabelta, et les habitations du centre de Tubize.

Dans ce même courrier (08/06/2011), je me permettais de vous poser plusieurs questions à savoir :

- En cas de fortes pluies et de prévision de débordement du canal, ne faudrait-il pas faire stopper la navigation afin de faire baisser le niveau d'eau du canal ?
- La communication et la coordination entre les voies hydrauliques Wallonnes, Flamandes et Bruxelloises est-elle optimum ?
- Quels sont les instruments de communication entre éclusiers en période de crise ?
- Quels sont les instruments de contrôle des niveaux d'eau, dans les différents biefs entre Ronquières et Zemst ?
- Utilise-t-on dans les trois régions les mêmes instruments de contrôle et les mêmes critères ?
- Ces instruments de contrôle des niveaux d'eau, dans les différents biefs entre Ronquières et Zemst sont-ils accessibles simultanément en période de crise par les différents gestionnaires des voies hydrauliques ?
- En période de crise, la gestion du canal entre Ronquières et l'Escaut ne devrait-elle pas être dirigée par une seule cellule œuvrant dans l'intérêt général ?
- Ne faudrait-il pas adapter le by-pass des différentes écluses pour que l'eau puisse plus rapidement s'écouler vers la mer ?
- Y a-t-il eu un problème technique, suite au débordement à l'écluse de Molenbeek ?

Je me permettrai d'ajouter une question :

- Lors des crues de novembre 2010, les éclusiers des différents biefs Wallons, Flamands et Bruxellois avaient-ils été préalablement informés des niveaux d'alerte de crue de la Samme et du Hain ?
- Si la réponse est positive quelles sont les procédures que ces éclusiers doivent respecter pour protéger

les habitations et entreprises riveraines?

Pouvez-vous à ce jour apporter certaines réponses à mes questions ?

Mes propositions de prévention contre les débordements du canal :

- Un dialogue interrégional, ayant une vue globale de la gestion du canal.
- Un canal bien entretenu, curé à heure et à temps
- Retenir au maximum la Samme et le Hain par la construction en amont de ZIT.
- Constructions de digues (comme à Lot et Ruisbroek) pour protéger les habitations situées en dessous du niveau du canal.
- Revoir la problématique de la vanne de Lembeek, et l'utiliser de façon « régulable » en tenant compte des mesures prises en amont et en aval de la Senne et du canal.
- Augmenter les capacités de turbinage ou des by-pass des écluses, et ceci pour pouvoir libérer plus rapidement les eaux des biefs vers la mer.
- En cas d'alerte de crue, diminuer le niveau du canal pour augmenter la capacité de réception d'eau.
- Que les responsables des voies d'eau navigables (Wallonnes, Flamandes et Bruxelloises) et plus particulièrement le personnel affecté aux écluses soient préalablement et prioritairement informés des niveaux d'alerte de crue de la Samme et du Hain, par exemple par transmetteur d'alarme sur GSM.
- Que le débordement du canal soit repris dans l'inventaire des risques repris à l'article 26/b de l'A.R. du 16/02/2006 relatif aux plans d'urgence et d'intervention.
- Il est également important qu'à l'avenir les provinces, les communes, les riverains et les entreprises situées en bord de canal soient informés par les voies navigables des risques de débordement du canal.

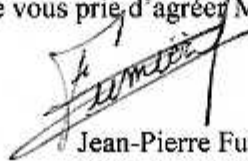
Coordination Senne

Lors de la promenade organisée le 22/11/2011 à Lembeek par Coordination Senne, un document très bien structuré a été remis à chaque participant, je vous transmets ce document, dont je partage le contenu. (en annexe de ce courrier)

Je terminerai en attirant votre attention sur le fait, qu'il est important, tant sur le plan social, que sur le plan humain de démontrer aux sinistrés, que les Pouvoirs Publics sont capables de les protéger en prenant rapidement les mesures de prévention qui s'imposent.

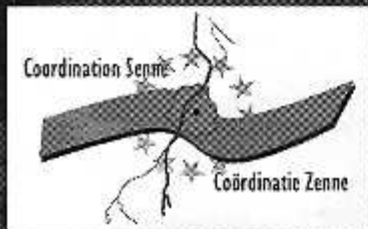
Continuant mes investigations, je reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

En espérant une réponse de votre part, je vous prie, d'agréer Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations les meilleures.



Jean-Pierre Fumière
19 rue du Midi / 1480 Tubize
jpfumiere@msn.com
Tel : 02/355.41.96

Copies adressées à Mr. Rudy Demotte, Ministre-Président, Mme Hilde Crevits, Ministre, Mme Brigitte Grouwels, Ministre, Mr. Jean-Claude Marcourt, Ministre, Mr. Philippe Henry, Ministre, Mr. Paul Furlan, Ministre, Mme Marie-José Laloy, Gouverneur de la Province du Brabant Wallon, Mr. Lodewijk De Witte, Gouverneur Vlaams-Brabant, Mr. Raymond Langendries, Bourgmestre de Tubize, Mr. Alain Trussart, Député Provincial, Mr. Ivon Loyaerts, Directeur Général SPW / DGO2, Mr. Paul Dewil, Directeur SPW / DGO2, Mr. Jean Lecomte, SPW / DGO3, Contrat de rivière Senne, Coordination Senne, SOS-Inondations-Tubize et aux citoyens.



Inondations dans le bassin de la Senne

Novembre 2010

Coordination Senne - Coördinatie Zenne

Quelles étaient les causes des inondations?

- Une longue période de pluies intenses qui a saturé des sols déjà engorgés.
- Colmatage de la couche superficielle des terres agricoles nues (car récemment récoltées) par les précipitations avec pour conséquences des ruissellements importants.
- Sensibilité aux pluies du bassin de la Senne (fort relief dans la partie supérieure)

Fait remarquable, ce n'est pas seulement la Senne et ses affluents qui ont débordés, mais aussi le canal!

On peut se poser beaucoup de questions:

- Le système actuel d'évacuation de l'eau est-il suffisant (Senne et affluents, 'canal de la Senne' et ses ouvrages d'art)?
- Dans quel état sont ces ouvrages d'art? Comment fonctionnent-ils?
- Les vannes sont-elles utilisées efficacement?
- Les données de pluviométrie sont-elles connues et partagées?
- La communication et la collaboration interrégionale est-elle existante? optimale?
- Quelle gestion pendant les phases d'alarmes et les moments de crises?
- Comment se passe le suivi (la mise en œuvre effective des mesures) un an après les faits?

Proposition de solutions:

1. Appréhender et gérer l'eau de façon intégrée à l'échelle du bassin de la Senne

Le bassin de la Senne est unique de par les caractéristiques suivantes:

- Ecoulement rapide des eaux vers l'aval et débit extrêmement variable
- La Senne coule dans un pertuis à travers/sous Bruxelles, l'agglomération la plus vaste et la plus urbanisée de Belgique
- La Senne est soumise aux marées de l'Escaut et du Rupel
- La Senne coule à travers les trois régions de Belgique
- Il existe un lien étroit entre la Senne et le 'canal de la Senne'. Ils doivent être considérés comme un seul système hydraulique.

Les principes d'une gestion intégrée de l'eau ne sont appliqués que dans une faible mesure au sein du bassin de la Senne:

- Planning traditionnel des gestionnaires du canal
- Peu d'attention pour ce rôle de la gestion de l'eau dans les planifications futures



2. **Retenir et stocker un maximum d'eau pour ne l'évacuer qu'ensuite dans un système dont le débit peut être réglé avec précision:**

- Stocker l'eau en amont (zones tampons et zones d'immersion temporaires)
- Retenir l'eau (plus de barrages et de déversoirs réglables)



3. **Augmenter la capacité d'écoulement des eaux de la Senne et du canal de la Senne aux ouvrages d'art:**

C'est également souhaitable dans le contexte du changement climatique actuel: les conditions météorologiques deviennent plus extrêmes et en hiver le débit des cours d'eau va augmenter.

- Agrandir, réaménager et augmenter les capacités des barrages/déversoirs qui se trouvent au niveau des écluses sur le canal entre Lembeek et Molenbeek.
- Une plus grande évacuation de l'eau entre les parties supérieures et inférieures de l'écluse de Zemst
- Créer une vanne supplémentaire pour déverser l'eau du canal entre Zemst et Wintam vers le Rupel et ainsi pouvoir jouer avec l'amplitude des marées.



4. **Porter une attention particulière au problème des boues:**

La réglementation stricte de dragage et de transport, le stockage et la manutention des boues est insuffisante. Il est nécessaire d'avoir une réglementation cohérente.

5. **Améliorer la compatibilité des instruments de mesure et la communication dans le domaine de la gestion des eaux:**

Les données sur l'évolution du niveau d'eau et les prévisions météorologiques sont plus précises et plus disponibles. Mais la multiplicité des acteurs entre les différentes Régions et au sein d'une même Région (cours d'eau navigables, cours d'eau non navigables, cours d'eau de 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} catégories) cause parfois des problèmes.

6. **Améliorer les mesures d'anticipation pendant la phase d'alerte et les moments de crise:**

Améliorer l'accès à des données précises permet de prédire à l'avance les inondations. Une réaction plus rapide permet d'anticiper:

- Arrêter temporairement la navigation à temps
- Diminuer temporairement le niveau de l'eau du canal pour créer une plus grande zone tampon
- Prévoir des scénarios d'urgence.

Quelques questions restées sans réponse

- Questions concernant la vanne sur la Senne à Lembeek?
- Questions concernant l'incident de l'écluse à Molenbeek?